



## ECOLES DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX Service minimum d'Accueil 13 janvier

Un mouvement de grève national est annoncé. L'Education nationale communiquera mardi 11 janvier les intentions de grève des personnels enseignants.

La Commune mettra en œuvre le Service Minimum d'Accueil sur le temps scolaire lorsque cela sera nécessaire et assurera la continuité de ses activités de restauration et accueil périscolaire.

Dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, le service minimum d'accueil (SMA) désigne l'obligation légale de mettre en place sur le temps scolaire un accueil des élèves dont les enseignants sont grévistes. Le SMA ne peut se déclencher qu'à partir de 25 % d'enseignants déclarés grévistes dans même une école.

Ce Service Minimum d'Accueil devra être organisé en tenant compte du non-brassage des élèves afin de respecter le protocole sanitaire. **De ce fait, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants au Service Minimum d'Accueil s'ils ne disposent pas de solutions alternatives pour la garde de leurs enfants.**

- ⇒ **Modalité d'inscription par mail avant le 11 janvier 19h à l'adresse : [accueil@stprivatdesvieux.com](mailto:accueil@stprivatdesvieux.com)**
- ⇒ **en précisant : le groupe scolaire, nom et prénom de l'enfant, la classe**

- ✓ **Niveaux concernés :** maternelle et primaire
- ✓ **Horaires :**
  - de 7 h 30 à 8 h 30 : Garderie
  - de 8 h 30 à 11 h 30 : Accueil durant les heures d'enseignement
  - de 11 h 30 à 13 h 30 : Cantine
  - de 13 h 30 à 16 h 30 : Accueil durant les heures d'enseignement
  - de 16 h 30 à 18 h 30 : Garderie

Vous êtes invités à consulter le site de la Ville afin de prendre connaissance de la situation concernant l'école de vos enfants. Les informations seront mises à jour le 12 janvier en milieu de journée.

Nous comptons sur votre compréhension.

Saint-Privat des Vieux, le 10.01.2022

**L'Adjointe aux Affaires scolaires,**

**Marie-Hélène GAGNAIRE**